
DÉTECTION, CARACTÉRISATION ET FOUILLE DES STRUCTURES SOUTERRAINES MÉDIÉVALES

SÉMINAIRES
D'ARCHÉOLOGIE
EN RÉGION CENTRE

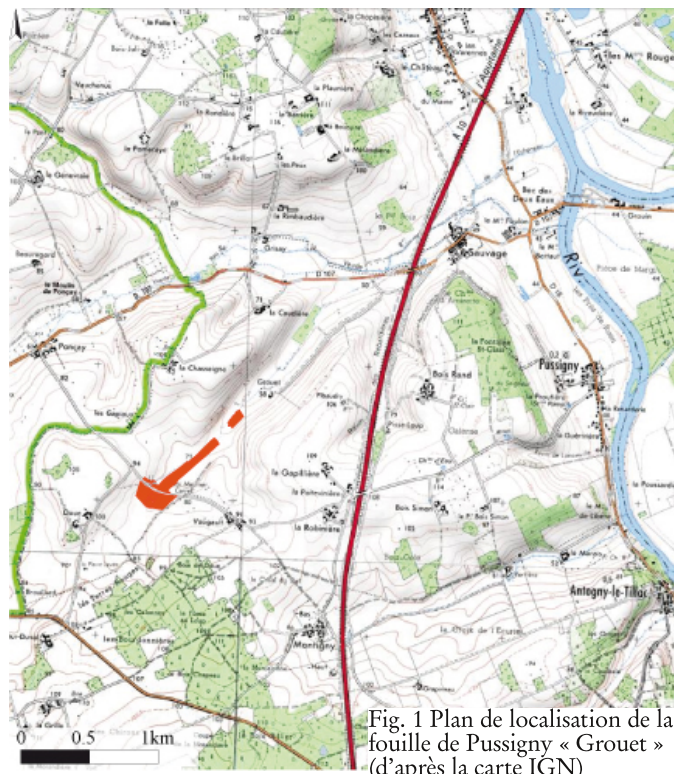
VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013

COMPTES-RENDUS DES COMMUNICATIONS COORDONNÉS PAR **AMÉLIE LAURENT**
(CG45), **LAURENT FOURNIER** (INRAP), **CHRISTOPHE MARCONNET** (ARKÉMINE)

HÔTEL DU DÉPARTEMENT DU LOIRET
15 RUE EUGÈNE VIGNAT
ORLÉANS

LES DEUX SOUTERRAINS MÉDIÉVAUX DE PUSSIGNY « GROUET » (37, LGV SEA)

PAR STÉPHANE JOLY (INRAP, UMR 7324 CITERES
LAT), SÉBASTIEN RAUDIN EN COLLABORATION AVEC :
SÉBASTIEN MILLET ET ISABELLE PICHON (INRAP)



Présentation de l'opération

Suite aux deux phases de diagnostic réalisées à l'été 2010 (Landreau 2011) et au printemps 2012 (Lusson 2012), le SRA a prescrit une fouille sur 82000 m² qui a été confiée par l'aménageur Coséa à l'Inrap. Cette intervention, réalisée entre octobre 2012 et mai 2013, a conduit au décapage de 75640 m² et à l'enregistrement de plus de 4500 faits (Joly en cours). L'abondance des données collectées explique que son étude n'est qu'ébauchée à ce stade, les informations et hypothèses présentées ici doivent être maniées avec précaution. Il a semblé néanmoins utile de profiter de ce séminaire spécialisé pour présenter quelques résultats préliminaires, afin de confronter nos données respectives.

Le site de Pussigny « Grouet », « les Prés d'Arrêt », « le Cosson » et « les Fonds d'Arrêt » s'étend

sur près d'un kilomètre de long, en fond de vallon très encaissé, en rive gauche de la vallée de la Vienne (Fig. 1). Une source, dans l'emprise du site, et un petit ruisseau permanent attestent de la place de l'eau dans cet environnement. Une des problématiques majeures de cette intervention est l'approche géomorphologique de ce vallon avec parfois plus de 2 m de dépôts colluviaux et alluviaux conservés depuis le Néolithique et la découverte plus inattendue de dépôts de versants pléniglaciaires ou tardiglaciaires atteignant 3 m d'épaisseur. Le croisement des études environnementales et archéologiques éclairera au moins partiellement les relations Homme/Milieu de ce vallon depuis au moins le Paléolithique supérieur.

Plusieurs pièces lithiques résiduelles attestent d'une fréquentation des environs au Paléolithique moyen mais les premières installations préhistoriques identifiées apparaissent à l'Epipaléolithique et s'échelonnent jusqu'au Mésolithique ancien. Ensuite, à partir du Néolithique moyen jusqu'au Moyen Âge central, les occupations se succèdent avec une extrême variabilité des intensités et des caractéristiques. La majorité des vestiges découverts (probablement autour de 2500) appartiennent à un premier Moyen Âge élargi couvrant du IV^e-V^e s. au XII^e s. Ils se concentrent sur la moitié sud de l'intervention, avec plusieurs petits pôles secondaires plus au nord. La présence sur plusieurs hectares d'empierrements, maçonneries, trous de poteau, silos et foyers indiquent la coexistence de plusieurs unités d'habitat et d'exploitation. Quelques inhumations dispersées ont été



découvertes, assez classiquement pour cette période. La présence de deux souterrains, objets de cet article, est plus inhabituelle (Fig. 2).

Déroulement et méthode de fouille

Fig. 3 décapage en cours d'un caisson profond, avec ses paliers de sécurité, du souterrain n°2 (Crédit Inrap 2013)



Ces souterrains n'ont pas été détectés lors des deux diagnostics et des différentes phases de décapage du secteur 5, caractérisé par une très forte densité de vestiges médiévaux, ni lors des premiers mois de fouille de ce secteur. L'environnement, a priori peu favorable (vallon humide), ne permettait pas non plus d'en soupçonner l'existence. Début avril, six semaines avant la fin contractuelle de l'intervention, un sondage mécanique a permis de révéler une galerie souterraine appartenant au premier souterrain. Lors des derniers jours de l'intervention, le second souterrain a lui aussi été formellement identifié lors de sondages mécaniques de fosses. La découverte inattendue lors de la phase finale de l'intervention de ces deux souterrains a contraint à l'adaptation des moyens et techniques d'une équipe qui n'était pas particulièrement sensibilisée à ces problématiques. Un premier constat s'imposait immédiatement : la friabilité des couches encaissantes appartenant à l'épaisse séquence sédimentaire du Pléistocène, constituée de dépôts calcaires fins issus des versants interdisait toute exploration souterraine si minime soit-elle. L'humidité des terrains après un hiver long et pluvieux et la fragilisation de l'encaissant par les décapages et sondages étaient autant de facteurs aggravants. La stratégie employée ne pouvait être que celle de l'ouverture par le haut pour une étude en aire ouverte.

Trois contraintes principales en découlent :

- le plan des souterrains au-delà du point de découverte et leurs profondeurs étant inconnus il

n'était pas possible de prévoir les dimensions des ateliers de terrassement.

- Les décapages massifs nécessaires, avec les indispensables paliers de sécurité allaient générer des volumes conséquents de déblais qu'il n'était pas possible de stocker intégralement sur site à proximité, surtout sans connaître le développement des réseaux.

- La fouille de ce secteur n'étant pas achevée, de nombreux vestiges risquant de disparaître lors des terrassements ou de la gestion des tas de déblais devaient être sondés au préalable. Or, vu leur densité, il était d'autant plus difficile de prioriser leur fouille ne sachant pas le développement du réseau souterrain.

La solution de compromis a été de mettre en place une fouille par caisson successif de 100 m² maximum d'ouverture permettant une toute petite fenêtre utile à l'altitude d'apparition du réseau suite aux paliers de sécurité (Fig. 3). Au sein de chaque caisson, l'intégralité des vestiges, visibles en surface, devait avoir été sondée avant le décapage. La visualisation du réseau permet d'établir son plan et d'en déterminer les éléments constitutifs (système d'entrée, puits d'accès ou d'extraction, couloirs et salles). L'ensemble devait être enregistré, topographié et des sondages implantés aux endroits les plus judicieux dans le cadre restreint de chaque fenêtre de décapage (Fig. 4 et 5).



Fig. 4 nettoyage avant photographie et topographie de l'extrémité sud-est du souterrain n°1 avec couloir (F.4021) et un petit élargissement (F.4020) (Crédit Inrap 2013)



Fig. 5 relevé de coupe au sein d'un des caissons du souterrain n°1 : la petite salle centrale (F.4040) et un couloir (F.4037) (Crédit Inrap 2013)

Pendant ce temps, le repérage du tracé permettait d'orienter son développement hors des limites du décapage pour anticiper les caissons adjacents (implantation des futurs décapages, fouille des vestiges...).

Une fois les coupes stratigraphiques des couloirs et salles relevées, la majorité du réseau repéré devait être fouillé mécaniquement pour s'assurer de la présence de mobilier ou de découverte particulière. Le caisson vidé pouvait alors servir pour les déblais issus de l'ouverture du caisson adjacent. Chaque souterrain, pourtant de taille limitée, a ainsi fait l'objet de 3 à 4 ouvertures distinctes et successives par caisson adjacent. Le défaut majeur a été l'absence de vision d'ensemble et une approche parcellisée d'une unique structure, avec ce que cela implique en terme d'enregistrement, de pertinence a posteriori discutable de localisation des coupes, de manque de réflexions sur les altitudes très changeantes du fond, etc.

Des particularités des couches encaissantes découlent un second constat reconnu dès les premiers sondages : l'essentiel des comblements provient des multiples effritements et effondrements des voutes et parois. Le creusement d'origine a ainsi fortement évolué, surtout verticalement et dans une moindre mesure latéralement, avant de se stabiliser à peu près (Fig. 6). L'état actuel ne correspond que dans ses grandes lignes au creusement d'origine. La recherche des petits aménagements (niche, feuillure...) ou de traces fugaces de creusement ou d'utilisation (suie) est donc parfaitement illusoire, sauf éventuellement sur les parties basses. Sur les sols, les lambeaux de limons argileux grisâtres avec quelques charbons pourraient correspondre à des couches



Fig. 6 Coupe du couloir F.4021 du souterrain n°1 : le profil du couloir et les effondrements perceptibles dans le remplissage attestent de la dégradation de son volume. (Crédit Inrap 2013)

d'occupation mais l'absence de tout mobilier ou d'élément caractéristique ne permet pas de s'en assurer. Ces limons peuvent tout autant s'interpréter comme des colluvions d'infiltration comme ceux des couches supérieures dont ils ne se distinguent pas.

Les aménagements repérés se limitent à des constructions ponctuelles de parements en pierre sèche, sans doute pour éviter des effondrements (Fig. 7). Aucun foyer ou découverte particulière n'a été identifié. Les points les plus profonds des souterrains atteignent l'actuelle nappe phréatique (Fig. 5). Celle-ci a pu varier mais le contexte géomorphologique et les faciès sédimentaires démontrent une présence récurrente voire constante de l'eau. Aucun aménagement spécifique ou mobilier en matériau périssable n'a pourtant été découvert dans cet environnement humide.

Ces caractéristiques générales ont permis une présence réduite d'archéologues dans les caissons ouverts, la rapidité de leur intervention et –in fine– l'exploration exhaustive des réseaux dans les délais impartis. La fouille et l'enregistrement

(topographie, photographies et descriptions) ont été ainsi facilités et apparaissent simplistes comparativement à celles d'autres souterrains nécessitant l'usage de scanner 3D ou de photogrammétrie par exemple. Si ce n'est les terrassements nécessaires, les difficultés à les mettre en œuvre et les contraintes de sécurité, ces souterrains ont pu être fouillés en aire ouverte à



Fig. 7 la construction en pierre sur le bord sud de la petite salle F.4157 du souterrain n°2 (Crédit Inrap 2013)

peu près comme les autres vestiges du site. Les délais inhérents à l'intervention et à la découverte tardive des souterrains ont nécessité des temps d'étude et de relevés limités et une forte mécanisation de leur fouille, mécanisation dont découle leur approche segmentée. Ces choix contraints, bien que raisonnés, se sont finalement révélés assez adaptés à ces structures de grande ampleur aux volumes fortement dégradés et aux comblements stériles de tout mobilier. Il est bien évident que cette conjonction particulière -et heureuse !- reste propre aux souterrains de « Grouet » et n'est pas nécessairement transposable en l'état. Bien évidemment dans d'autres conditions, les observations auraient pu être affinées et les relevés multipliés, permettant sans doute une meilleure compréhension de certains éléments et la reconnaissance possible d'aménagements (banquettes éventuelles dans les élargissements de couloir).

Présentation du souterrain 1

Le premier souterrain se développe sur près de 28 m linéaire du nord-ouest au sud-est. Sa surface cumulée atteint 32 m² (Fig. 8). L'altitude de la surface de décapage de ce secteur oscille entre 72,5 et 72,7 m NGF environ (et celle

de la terre végétale aux environs de 73 m NGF). L'entrée se situe au nord-ouest sous la forme d'un couloir étroit (F.4179) de 0,70 m de large avec un fond plat à 71,35 m NGF. Aucun emmarchement vers la surface n'a été identifié mais la présence d'une fosse postérieure sur son extrémité nord-est ne permet pas d'exclure son existence. Trois coudes à angle droit ont été aménagés régulièrement dans ce couloir, tout les 2 m environ. Si le fond du premier tronçon (F.4179) est plan, les trois autres (F.4068, F.4069 et F.4040) sont caractérisés par une forte pente, le dénivelé dépassant 3 m d'altitude en moins de 8 m linéaire de couloir. Des marches fortement dégradées ont été aperçues. La profondeur réduite du premier tronçon (F.4179) et l'absence d'effondrement caractéristique dans son remplissage étayent l'hypothèse d'un couloir partiellement enterré, peut-être protégé par une

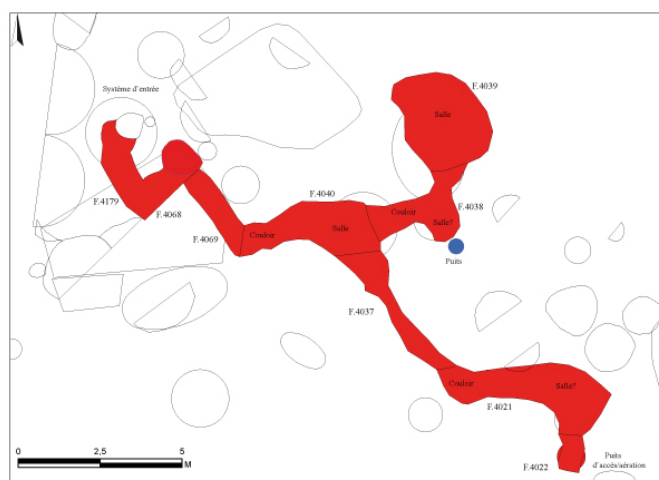


Fig. 8 Plan général du souterrain n°1

architecture en bois (plancher ?) et/ou en pierre. Cette dernière hypothèse est notamment accréditée, dans les deuxième et troisième tronçons (F.4068 et F.4069), par des concentrations de pierres dans les remplissages dont une très grosse dalle plate basculée. La présence d'un silo antérieur (F.4083) a nécessité la construction d'un renfort de pierres posées à plat en parement, peut-être aussi pour supporter cette voûte supposée. Cet encaissement croissant permet au couloir d'être souterrain dès le troisième tronçon (F.4069) lorsque son altitude de fond passe de 70,6 m à moins de 70 m NGF. Sa largeur s'est aussi réduite à 0,6 m. Ce premier boyau mène à l'espace central du souterrain (F.4040) dont le fond est autour de 68,1 m NGF. Cette probable salle de forme triangulaire mesure un peu plus de 4 m² et permet

l'accès soit à la poursuite du couloir vers le sud soit à d'autres salles vers l'est. Vers l'est, une galerie (F.4038) de moins de 2 m de long mène à un petit espace d'environ 1,5 m² à côté duquel un puits d'accès ou d'aération a été repéré (F.3517). Le bord sud de la galerie F.4038 est clairement parementé de grosses pierres empilées à plat. Plus au nord un dernier couloir de moins d'un mètre de long mène à la plus grande salle (F.4039) d'un peu plus de 6 m². Son fond, autour de 68 m NGF, atteint la nappe phréatique.

Le réseau se développe également au sud de l'espace central en remontant très progressivement passant des environs de 68,1 m NGF à 69,5 m NGF en moins de 5 m linéaire puis se stabilise à peu près pour atteindre environ 69,7 m NGF à l'extrémité sud. Un couloir (F.4037) s'étend sur près de 6 m de long et forme un nouveau coude. Sa largeur est de 0,8 m et sa hauteur atteint 2 m environ dont une bonne partie est sans doute liée aux effondrements. Ce couloir se prolonge encore sur 2 à 3 m avant de s'élargir nettement en formant un nouvel espace allongé de 3 à 4 m² correspondant probablement à une petite salle. Celle-ci est reliée par un dernier petit couloir à un puits d'accès vertical (F.4022) de près de 3 m de haut menant à la surface.

Présentation du souterrain 2

Le second souterrain se trouve dans le voisinage immédiat du premier, à une demi-douzaine de mètres au sud-est. Il présente de très fortes similarités d'organisation et d'orientation mais est légèrement plus petit, avec seulement près de 23 m linéaire de réseau et une surface cumulée de 29 m² (Fig. 9).

La surface de décapage passe de 72,7 m NGF au nord-ouest à 73,2 m NGF au sud-est. L'entrée (F.3461) se situe au nord-ouest avec un emmarchement dans une fosse parementée (et peut-être anciennement voutée) de pierres. Un couloir à double coudes de 0,7 m de large et à la pente sans doute prononcée mène à un net élargissement correspondant probablement à une salle allongée d'environ 5 m². Celui s'ouvre au sud vers la poursuite du couloir (F.4109) et en contrebas vers l'est sur un espace rectangulaire d'environ 3 m² précédant une salle trapézoïdale (F.4145) d'environ 5 m². Alors que le fond du couloir est dans cette partie centrale à 69,85 m NGF, le fond plan de la salle trapézoïdale est à 68,2 m NGF. L'espace intermédiaire sert sans doute à relier ces différents

niveaux même si aucun emmarchement n'a été identifié lors de son sondage mécanique. Dans la salle trapézoïdale F.4145 la nappe phréatique est atteinte. A l'aplomb un possible puits d'accès ou de ventilation a été repéré, fortement dégradé par un effondrement massif qui comble la majorité de cette salle.

La poursuite au sud-est du couloir F.4109 d'à peine 0,6 m de large et légèrement coudé s'ouvre à son extrémité sur un espace triangulaire d'environ 3 m² (F.4157). La hauteur du couloir atteint 1,45 m de hauteur, sachant qu'une partie est sans doute due à des effondrements. Le fond du couloir F.4109 est redescendu à 69,2 m NGF près de son extrémité sud-est alors que le fond de l'espace F.4157 est à 69,35 m NGF. Cet espace triangulaire est parementé de grosses pierres posées à plat sur son bord sud-est. Un puits d'accès vertical (F.3207) de près de 2,8 m de haut le relie à la surface.

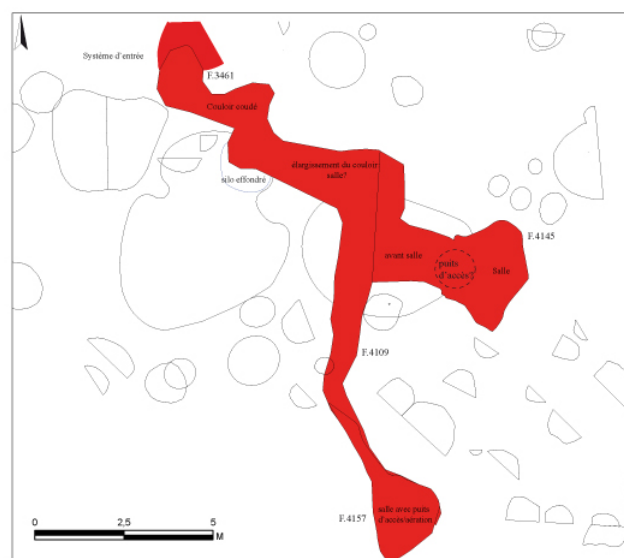


Fig. 9 plan général du souterrain n°2

Éléments de datation

Le mobilier découvert au sein des souterrains est extrêmement réduit. En l'absence de dépôt ou niveau de circulation/occupation ce mobilier peut très bien avoir été apporté par les colluvions d'infiltration ou les effondrements. Il ne se démarque pas en tous cas des datations de la majorité des vestiges alentours qui se rattachent à la toute fin du premier Moyen Âge, du IX^e s. au XI^e s. (Fig. 10).

Si les répercussions locales des conflits du début de l'époque féodale (aux IX^e et X^e s.), notamment entre les comtes d'Anjou et de Blois, sont assez peu connues, un contexte local d'insécurité est clairement attesté aux XI^e et XII^e s. grâce à la multiplication des sources écrites. En particulier le cartulaire de Noyers se fait l'écho de l'impact sur ses possessions d'au moins trois conflits entre les seigneurs locaux entre le dernier quart du XI^e s. et le début du XII^e s. (Senséby 1997 : 91).

- Le premier entre 1076 et 1080 oppose les seigneurs de Faye-la-Vineuse, de l'Île Bouchard et le vicomte de Châtellerault à Zacharie de Marmande et aboutit notamment à la destruction du château de Marmande. Zacharie de Marmande ayant perdu son château continue à piller le secteur en représailles. Une nuit, il assiège une maison à « Grizay », où s'était rassemblé un groupe de personnes qui se réfugièrent alors « dans la roche » sous celle-ci. La maison est ensuite incendiée et les nombreux réfugiés périrent « dans la roche ».

- Le second oppose entre 1085-1089 et 1104-1108 Foulque le Réchin, comte d'Anjou, et Barthélemy, seigneur de l'Île Bouchard à propos de la fortification de l'Île, affectant toute la région et occasionnant notamment d'importants dégâts, à Champigny-sur-Veude, Ports ou Marcilly.

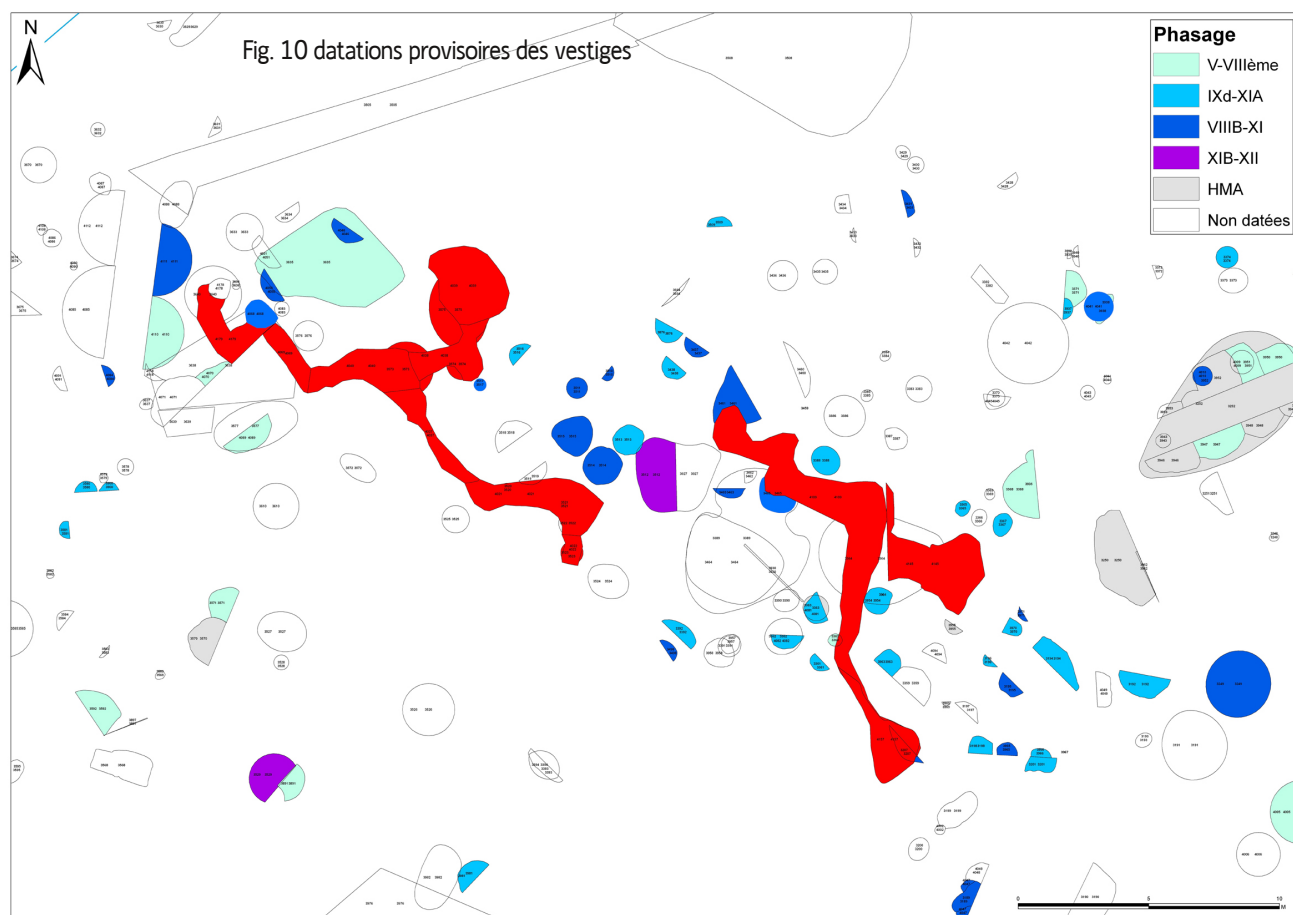
- Le troisième oppose les seigneurs de Faye et Marmande à ceux de l'Île Bouchard, de Sainte-Maure et au vicomte de Châtellerault entre 1083-89 et 1102. Au moins une chevauchée toucha le territoire entre les châteaux de Faye et Marmande.

Ce contexte d'insécurité explique peut-être le nombre élevé de souterrains recensés à Pussigny même et sur les communes environnantes, que ce soit lors des travaux récents de la LGV (voir les communications du séminaire Maillé, Pussigny et Marigny-Marmande ou lors de découvertes anciennes. L'ensemble du sud de la Touraine, notamment la vallée de la Vienne, est une zone à forte densité de souterrains (Triolet, Triolet 2002).

Conclusion

Les deux souterrains sont voisins et ont des caractéristiques étonnamment similaires, avec de simples petites différences de dimensions :

- une entrée au nord-ouest, peut-être avec un système de recouvrement en pierre,
- une galerie étroite et de hauteur limitée, à forte pente et avec plusieurs coudes à angle droit (dont la répétition laisse supposer une fonction de défense passive),



- une petite salle centrale où se rejoignent l'accès à la salle principale et le couloir principal,
- la salle principale précédée d'un petit espace distinct. Cette salle principale est le point le plus bas du souterrain et elle atteint la nappe phréatique. Un puits d'accès ou d'aération, plus ou moins effondré, est installé à l'aplomb,
- une poursuite légèrement coudée du couloir menant à un dernier petit espace en lien avec un puits d'accès et/ou d'aération à l'extrémité sud-est.

Le faible nombre de salles et leur étroitesse, l'absence de trace évidente d'occupation (mobilier, aménagement etc.), les difficultés de circulation et les risques réels d'effondrement du substrat indiquent clairement une fonction de refuge plutôt que d'annexes de stockage. Le contexte local irait aussi en ce sens avec, à proximité immédiate, une mention littéraire attestant d'un souterrain et son utilisation dramatique comme refuge au XI^e s.

L'étude encore à faire des vestiges domestiques à la surface permettra d'identifier les habitats auxquels ils appartiennent et ainsi d'affiner leurs datations qui restent incertaines, du IX^e s. au XI^e s. La forte décline de l'occupation dès le XII^e s. confirme qu'ils ne sont pas postérieurs.

Les nombreux effondrements laissent entrevoir une durée d'utilisation très réduite. Il n'est pour l'instant pas possible de trancher entre la coexistence des deux souterrains (appartenant donc à des habitats distincts ?) pour répondre à une insécurité ponctuelle ou leur succession (au sein

d'un même habitat ?) indiquant un besoin de sécurité plus pérenne.

Bibliographie

CHEVALIER (C.). - Cartulaire de l'Abbaye de Noyers. Mémoires de la Société Archéologique de Touraine, XXII, 1872, 710 p.

JOLY (S.) dir. - Pussigny « Grouet », « Les Prés d'Arrêt », « Le Cosson » et « Les Fonds d'Arrêt », rapport de fouille, Inrap, L'Isle d'Espagnac.

LANDREAU (C.). dir. - Antigny-le-Tillac, Marigny-Marmande, Ports-sur-Vienne, Pussigny, Phase 09 LGV SEA, rapport de diagnostic, Inrap, L'Isle d'Espagnac, 2011, 322 p.

LUSSON (D.) dir. - Pussigny, Antigny-le-Tillac (37), Phase 113, LGV SEA, rapport de diagnostic, Inrap, L'Isle d'Espagnac, 305 p.

SENSEBY (C.). - Un aspect de la croissance : le développement des bourgs aux confins du Poitou, de l'Anjou et de la Touraine (XI^e et XII^e siècles). Journal des savants, n°1, 1997 p. 59-98.

TRIOLET (J. & L.). - Souterrains de Touraine, Blésois et Vendômois. Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton, 2002, 144 p.